

Communiqué de presse

Le 19.06.2026

Qualité de vie au travail dans les établissements de santé : mobilité et parentalité, deux leviers concrets pour attirer et fidéliser les agents

- **Un guide pour repenser les trajets domicile-travail**
- **Un guide pour structurer une politique petite enfance**

attractive et efficace

Missionnée par le ministère de l'Action et des Comptes publics, l'Anap publie deux guides à destination des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Ils proposent des solutions concrètes pour améliorer la qualité de vie au travail, en agissant sur deux leviers du quotidien des professionnels : les déplacements domicile-travail et l'accueil du jeune enfant. Ces guides s'inscrivent dans une série de publications consacrées aux leviers RH d'attractivité.

Dans la fonction publique, la voiture reste le principal mode de transport des aides-soignants et infirmiers pour se rendre au travail, avec des impacts concrets sur la fatigue, les coûts et la sécurité. Cette dépendance peut être réduite en développant des alternatives adaptées, contribuant ainsi à améliorer concrètement leur qualité de vie au travail.

Au-delà des déplacements, l'accès à des solutions d'accueil du jeune enfant reste insuffisant et pèse directement sur l'emploi et l'organisation du travail. Ces difficultés se traduisent notamment par des contraintes sur les parcours professionnels et des inégalités persistantes.

Ces deux réalités ont des impacts directs sur le quotidien des professionnels comme sur le fonctionnement des équipes, en générant absentéisme, temps partiels subis ou renoncements à certains postes. En agissant sur ces contraintes, les établissements peuvent améliorer les conditions de travail et renforcer leur attractivité. Pour les accompagner, l'Anap publie deux guides, réalisés à la demande du ministère de l'Action et des Comptes publics.

“Avec ces deux guides, l'Anap donne aux directions et aux ressources humaines des clés opérationnelles pour agir sur des contraintes du quotidien, qu'il s'agisse des temps de trajet ou de l'accès à une solution de garde, et structurer des réponses adaptées pour améliorer concrètement les conditions de travail et stabiliser les équipes”, souligne Matthieu Girier Directeur du Pôle Performance des Ressources Humaines de l'Anap.

Un guide pour bâtir une stratégie mobilité performante et durable

Conçu comme un outil opérationnel, le guide “Le trajet domicile-travail : l'angle mort de votre politique RH” de l'Anap met à disposition des établissements une méthode structurée, accompagnée d'outils.

Le guide propose un parcours en 3 étapes :

- **Diagnostiquer pour adapter** : établir un état des lieux précis des déplacements domicile-travail en analysant l'accessibilité du site ;
- **Capitaliser sur l'existant** : identifier et rendre lisibles les dispositifs déjà disponibles au sein de l'établissement et sur le territoire ;
- **Mettre en œuvre, évaluer et faire évoluer** : élaborer un plan d'action mobilité revu tous les trois ans, désigner un référent mobilité, fixer des objectifs avec des indicateurs.

Un guide avec un panier de solutions pour la petite enfance

Le guide “Recruter et fidéliser : tout se joue dès le berceau” propose une démarche adaptée à chaque contexte (taille de l'établissement, territoire, contraintes organisationnelles), fondée sur un panier de solutions complémentaires :

- **Crèche portée par l'employeur** : solution adaptée aux besoins spécifiques (horaires, contraintes de service), avec une forte maîtrise des conditions d'accueil ;
- **Crèche interentreprises** : mutualisation des coûts entre plusieurs employeurs lorsque les besoins ne justifient pas une structure dédiée ;
- **Réservation de places en crèche** : solution rapide à déployer, sans création de structure, mobilisable notamment via les dispositifs portés par les Caf (CTRE) ;
- **CESU préfinancé** : aide financière mobilisable pour divers modes d'accueil (assistants maternels, garde à domicile, micro-crèches) ;
- **Mesures organisationnelles** : aménagements ciblés (horaires, télétravail, congés) pour sécuriser les situations individuelles.

Des retours d'expérience inspirants

Au Centre hospitalier du Havre, la relance du plan de mobilité s'inscrit pleinement dans la transition écologique de l'établissement. La sécurisation des accès, la création de parkings vélos et trottinettes sécurisés, une carte interactive des solutions de transport et un service de covoiturage constituent les principales actions déployées.

Le guide petite enfance s'appuie sur les retours d'expérience du CH de Perpignan, du CHU de Toulouse, du CH de Béziers et du CHI de Créteil. Pour exemple, au CHI de Créteil, 79 % des parents bénéficiaires estiment que la solution de crèche a amélioré leur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.

- [Télécharger le guide "Le trajet domicile-travail : l'angle mort de votre politique RH"](#)
- [Télécharger le guide "Recruter et fidéliser : tout se joue dès le berceau"](#)

À propos de l'Anap

L'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale est une agence publique de conseil et d'expertise qui agit avec et pour les professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux. Depuis 2009, elle a pour mission de soutenir, d'outiller et d'accompagner les établissements dans l'amélioration de leur performance sous toutes ses dimensions. Pour la mener à bien, l'Anap propose une offre d'accompagnement globale : diffusion de contenus opérationnels, organisation et animation de la mise en réseau et intervention sur le terrain.

Contact presse : Direction de la communication et de l'impact communication@anap.fr Tél : 06 20 50 66 86